



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droit du travail

Question écrite n° 79648

## Texte de la question

M. Michel Zumkeller attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la situation des étudiants ayant l'obligation de faire un stage dans le cadre de leurs études. En effet, les stages dont la durée est supérieure à deux mois font maintenant l'objet d'une gratification versée mensuellement. Or si cette disposition constitue une amélioration du statut des stagiaires, elle a également des conséquences indirectes néfastes pour ces jeunes, car elle conduit certains organismes à refuser d'accueillir des étudiants pour un stage de plus de huit semaines, faute de disposer de moyens suffisants pour répondre à cette obligation. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures qu'elle compte prendre pour remédier à cette situation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Zumkeller](#)

**Circonscription :** Territoire de Belfort (2<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79648

**Rubrique :** Travail

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 mai 2015](#), page 3539

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)